CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-578
DÉCRÉTANT LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DE L'ENTRETIEN PARTIEL DE LA RUE GRAVEL ET DE LAC-LA-FANTAISIE PAR LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2026-2027

ATTENDU QUE la Municipalité de Wentworth-Nord désire se prévaloir de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales (LCM) afin de pouvoir entretenir des chemins privés et pouvoir imposer un mode de tarification pour l'entretien de ces chemins, selon les articles 244.1 et 244.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale* ;

ATTENDU QUE le mode de tarification tiendra compte du bénéfice reçu par les propriétaires ;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le Règlement n° 2022-485 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien des voies privées sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord pour les périodes estivales et hivernales, ainsi que tous ses amendements en faisant partie intégrante;

ATTENDU QUE pour donner suite à la demande du représentant de ce chemin, l'appel d'offres pour l'entretien hivernal de la rue Gravel a été demandé pour une période de un (1) an;

ATTENDU QU'une majorité des propriétaires riverains de la rue Gravel ont demandé un entretien du chemin à leurs frais et que les services de « **Bernard Bissonnette Entrepreneur général Inc.** » ont été retenus pour une somme de 13 000.00 $ taxes incluses;

ATTENDU QUE l'entreprise concernée sera avisée de procéder aux travaux d'entretien hivernal requis ;

ATTENDU QU'UN avis de motion et le dépôt du présent règlement ont été donnés par monsieur Régent Gosselin, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 octobre 2026 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Line Chapados,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal que le Règlement 2026-578 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel de la rue Gravel et de Lac-la-Fantaisie par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2026-2027 soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit:

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ARTICLE 2

Pour la période du 15 octobre 2026 au 1er mai 2027, l'entretien hivernal de la rue Gravel et de la fantaisie sera effectué par l'entreprise mandatée par la Municipalité. Les travaux suivants seront effectués:

> **Pour l'année 2026-2027, l'entretien hivernal pour un montant maximal de 13 057.81 $ taxes, frais de gestion et d'administration inclus;**

ARTICLE 3

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal, une tarification sera imposée aux propriétaires riverains de la rue Gravel et de la Fantaisie en même temps que les taxes foncières générales 2027;

Advenant que l'entreprise cesse le service ou abandonne son contrat, la Municipalité n'aura aucune obligation envers les citoyens outre celle de rembourser les paiements ou les parties de paiements non faits à l'entreprise.

ARTICLE 4

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal de la rue Gravel et de la Fantaisie, une tarification décrite ci-dessous, sera imposée aux propriétaires de chacune des dix-huit (18) propriétés. La liste des propriétés, lesquelles sont identifiées par leur matricule, est annexée au présent règlement et en fait partie comme si elle était ici au long reproduite.

ANNÉE	COÛT À FACTUER PAR LOT
2027	**725.43 $**

Le(s) propriétaire(s) en titre sont responsables du paiement

Nonobstant ce qui précède et considérant que des changements peuvent survenir et ainsi affecter la liste des propriétés ou lots riverains de ce chemin ainsi que le coût à facturer, une révision sera effectuée annuellement et un amendement pourrait être apporté au règlement 2026-578 afin de s'ajuster en conséquence et ajuster le montant à facturer.

ARTICLE 5

La tarification qui sera imposée sera payable par le(s) propriétaire(s) riverain(s), ceux-ci bénéficiant du service, au même titre que les autres taxes.

ARTICLE 6

Comme stipulé à l'article 8 du Règlement 2022-485-1 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien des voies privées sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord pour les périodes estivales et hivernales, une tarification spéciale pour l'exécution d'un projet d'entretien spécial pourrait être imposée après l'émission annuelle de la taxe foncière sur chaque unité d'évaluation imposable riveraine du chemin, à condition que l'acceptation que la demande soit signée par plus de 50 % des propriétaires visés desdits lots riverains aux chemins privés.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ARTICLE 7

Un intérêt et une pénalité aux taux fixés par le règlement déterminant les taux de taxes et les compensations pour services municipaux pour l'exercice financier de l'année où s'applique la tarification seront ajoutés sur tous les soldes impayés.

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

_____	_____
Karine Dostie	Pierre-Luc Nadeau
Mairesse	Directeur général
	et greffier-trésorier

Avis de motion	
et dépôt du projet de règlement:	**Le 21 octobre 2026**
Adoption du règlement :	**Le 29 octobre 2026**
Entrée en vigueur du règlement :	**Le**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ANNEXE AU RÈGLEMENT 2026-578		
PROPRIÉTAIRES OU OCCUPANTS DE LA RUE GRAVEL ET LAC LA FANTAISIE		
MATRICULE	**PROPRIÉTAIRE**	**N. CIVIQUE**
2881-44-2012-0-000-0000	CHARTRAND MANON	3259, GRAVEL
2881-43-1482-0-000-0000	LAUZON GUY	3263, GRAVEL
2881-33-8350-0-000-0000	LAPIERRE DOMINIQUE	3265, GRAVEL
2881-33-0619-0-000-0000	GUILBAULT SYLVAIN	3283, GRAVEL
2881-22-4895-0-000-0000	BELLAVANCE JACQUES	3287, GRAVEL
2881-22-0689-0-000-0000	CABANA NICOLE	3291, GRAVEL
2881-12-4786-0-000-0000	SAVOYAN ALEXANDER	3297, GRAVEL
2881-02-7240-0-000-0000	EMOND ADRIEN	3303, GRAVEL
2881-02-4411-0-000-0000	ROY NICOLE	3309, GRAVEL
2881-01-1475-0-000-0000	LECOURS LINDA	3315, GRAVEL
2781-91-7630-0-000-0000	BITETTO ISABELLA	3321, GRAVEL
2781-90-5290-0-000-0000	LALONDE JACQUES	3333, GRAVEL
2781-90-3460-0-000-0000	DONTIGNY RICHARD	3343, GRAVEL
2781-90-0315-0-000-0000	ROBILLARD ERIC	3347, GRAVEL
2780-89-5238-0-000-0000	LANDRY DOMINIC	3377, GRAVEL
2780-77-4719-0-000-0000	ZOTA CATALIN	3438, GRAVEL
2780-87-0934-0-000-0000	BELAIR MARIE-JOSÉE	3441, GRAVEL
2781-94-5765-0-000-0000	VERNHES EMMANUELLE	3250, LAC LA FANTAISIE